

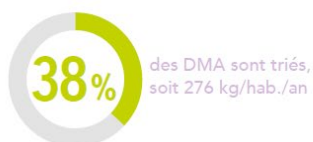
Communiqué de presse



Bilan régional 2021 des déchets ménagers Le tri toujours en progression en Corse

Une production de déchets ménagers en constante augmentation, une stabilisation de la production d'ordures ménagères et une hausse du tri : tels sont les principaux enseignements du bilan 2021 des déchets ménagers produits et traités en Corse, réalisé par le SYVADEC.

Les chiffres clés 2021



> La production de déchets ménagers est en constante augmentation

En 2021, la production de déchets municipaux* par habitant était de 721 kg en Corse, soit une production totale de 243 933 tonnes. C'est 8 % de plus qu'en 2020 : pour le SYVADEC et les intercommunalités, cela représente une augmentation de 17 033 tonnes de déchets traités.

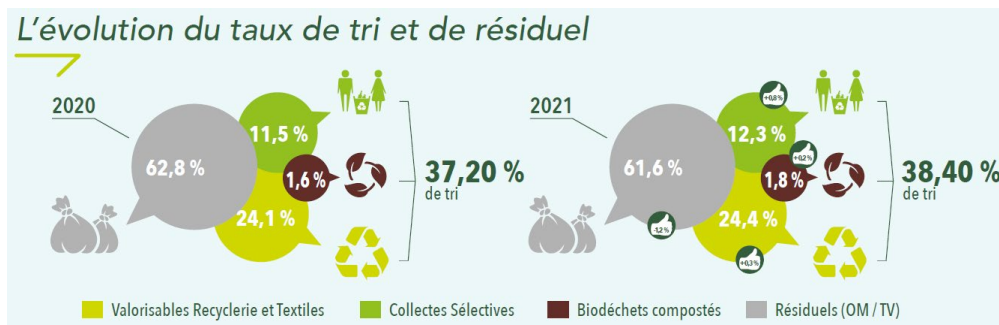
La production par habitant est supérieure de 36 % en Corse par rapport à la moyenne nationale, établie à 529 kg/an/habitant. Cet écart est lié au tourisme, le ratio de production étant calculé par habitant permanent.

Les chiffres de 2021 confirment la tendance observée avant la crise sanitaire : la production globale de déchets est en augmentation constante depuis 2017. Cette évolution est due à l'importante croissance démographique régionale (plus de 1 % en moyenne par an), ainsi qu'à la hausse de l'activité touristique.

En comparant la production globale des années 2019 et 2021, nous observons une hausse générale du tri et une stabilisation de la production des ordures ménagères résiduelles, le développement du tri ayant permis d'absorber les évolutions démographiques et économiques de l'île.

** Les déchets municipaux sont les déchets collectés par les collectivités. Ils comprennent : les déchets des ménages, y compris les encombrants (hors gravats) ; les déchets produits par les petites entreprises (ou administrations) et collectés en même temps que les déchets des ménages (déchets dits « assimilés ») ; les déchets des communes (entretien des espaces verts, nettoyage de la voirie, déchets des marchés).*





> Le tri a encore progressé

En 2021, le taux de tri s'établit à 38,4 % soit 276 kg/habitant.

Les collectes sélectives (verre, papier, emballages, biodéchets) sont en constante augmentation depuis 2017. Ainsi, en 2021, les collectes sélectives progressent de 10 %. De leur côté, les déchets valorisables de recycleries augmentent de 2 %, de même pour les biodéchets compostés à la source qui progressent de 38 %.

Ces résultats sont à rapprocher des mesures mises en œuvre par le SYVADEC et les intercommunalités.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages depuis 2018 continue de produire ses effets. De même, le plan compostage porte ses fruits de manière constante. En 2021, près de 5 000 nouveaux composteurs individuels ont été distribués et 15 composteurs partagés installés dans les cœurs de villages et les quartiers d'habitation. 13 kg de déchets par habitant (11 kg en 2020) ont ainsi pu être mis au compost plutôt que jetés avec les ordures ménagères. Désormais, 27 % des Corses disposent d'une solution de compostage.

> Le volume des ordures ménagères enfouies se stabilise

Entre 2020 et 2021, la production d'ordures ménagères augmente, mais reste en deçà de 2019 avant la crise sanitaire. 140 600 t d'ordures ménagères ont été produites en 2021 et traitées dans les deux installations de stockage présentes en Corse.

L'effort constant sur le tri a permis d'absorber les évolutions démographiques de l'île afin de stabiliser le volume des ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement. Celui-ci reste cependant élevé : 415 kg/an/habitant contre 249 kg/an/habitant en moyenne nationale. Cela représente 61,6 % du volume des déchets produits en 2021 contre 62,8 % en 2020.

En 2021, la Corse a envoyé 93 746 tonnes de déchets en recyclage et valorisation, soit 276 kg/habitant.

Contact presse :

Lorice Lautour – Chargée de communication / Tél. 07 76 58 95 80

Courriel : lorice.lautour@syvadec.fr